

2026

Fête nationale du Québec

Guide d'application de l'écosystème visuel

La présente publication a été réalisée par le
ministère de la Culture et des Communications.

Une version accessible du présent document est
en ligne sur le site Web Québec.ca.

Dépôt légal : mars 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-03505-8 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec, 2026

Table des matières

Contexte 1

Identité visuelle 3

Signature4

Description4

Déclinaisons5

Règles d'utilisation.....6

Visibilité gouvernementale6

Zone de protection8

Taille minimale.....8

Positionnement.....9

Utilisations incorrectes10

Territoire visuel 11

Couleurs 12

Nuances principales..... 12

Nuances secondaires..... 13

Combinaisons de couleurs 14

Typographies 15

Arrière-plan 17

Texture..... 18

Règles de composition..... 19

Zone de contenu et marges de sécurité..... 19

Positionnement de la texture..... 20

Zone de logos..... 23

Photographies..... 25

Applications graphiques 26

Affiche.....	27
Médias sociaux	28
Publicité Web	29
Programmation	30
Pièges à éviter et bonnes pratiques.....	31

Illustration 35**Communications officielles 37**

Médias sociaux	38
Porte-parole	39
Thème commémoratif	39
Relations publiques.....	40
Site Web.....	41

Outils 42

Trousse	43
Approbations et contact.....	44

Contexte

La fête nationale du Québec est un événement d'envergure célébré à travers plus de 650 fêtes locales, régionales et nationales, auxquelles participent plus de 2,5 millions de personnes. Depuis 2025, sa coordination générale est assurée par le ministère de la Culture et des Communications, qui prend en charge la promotion des festivités aux échelles locale, régionale et nationale, de manière à renforcer la cohésion des célébrations et à maximiser leur rayonnement.

La réalisation et la promotion des célébrations reposent sur une collaboration avec divers partenaires : les mandataires régionaux, qui coordonnent les activités locales et régionales; les comités, qui organisent les célébrations locales et les fêtes de quartier; Télé-Québec, qui est responsable du Grand spectacle dans la capitale et de sa diffusion; ainsi que le Comité de la fête nationale, mandataire régional de la métropole, qui organise et fait la promotion des grands événements à Montréal. Ensemble, ces acteurs contribuent à faire rayonner la fête nationale dans l'ensemble du Québec et à incarner son esprit rassembleur et festif.

Pour assurer une image forte et cohérente, une identité visuelle a été créée et déclinée dans de nombreux visuels publicitaires et de pavoisement. Également, pour différencier les éditions de la fête nationale, une illustration originale distincte est développée tous les ans et intégrée dans les publicités.

En 2025, l'illustration a été utilisée exclusivement pour la campagne nationale. Pour l'édition 2026, et sous réserve de certains paramètres, l'illustration sera également mise à la disposition des partenaires pour leurs plans médias. Cette approche vise à rendre l'illustration accessible à l'ensemble des utilisateurs pour favoriser une visibilité maximale et une unité visuelle sur tout le territoire.

Ainsi, dans une optique d'uniformisation des pratiques et de cohérence des actions de communication, le Ministère souhaite guider et soutenir ses partenaires dans l'utilisation des différents éléments qui composent l'écosystème visuel de la fête nationale. Pour ce faire, il rend disponible pour les mandataires et les organisateurs locaux le présent Guide d'application.

Ce guide a pour objectif d'assurer une utilisation correcte de l'identité visuelle de la fête nationale, de l'illustration officielle ainsi que de la signature gouvernementale en précisant les usages et les applications possibles. Il vise également à offrir des outils et des gabarits pour soutenir et faciliter l'usage des différents éléments, dans un esprit d'harmonisation et de cohérence visuelles.

Tous les fichiers téléchargeables et les gabarits sont regroupés à la fin du présent document, dans la section **Outils**.

Identité visuelle

Signature

Description

La signature représente l'image officielle de la fête nationale du Québec et est l'unique version autorisée.

Elle repose sur une idée simple et efficace : remplacer l'accent circonflexe du mot « Fête » par une fleur de lys. Cette dernière est utilisée comme symbole identitaire fort et contribue à assurer une cohérence graphique et distinctive. Elle fait partie intégrante de la signature et ne peut pas en être séparée.

La signature constitue l'élément principal de l'identité visuelle. Elle ne peut donc pas être utilisée sans les composantes de son territoire visuel ni se substituer à la signature de visibilité gouvernementale. Cette dernière fait l'objet d'une autre section, du présent Guide.

Il est interdit d'altérer de quelque façon que ce soit les éléments qui composent la signature.



Signature

Déclinaisons

La signature visuelle peut être déclinée de deux façons, selon la couleur du fond. La signature noire sera utilisée sur un fond pâle, alors que la signature blanche sera préférée sur un fond plus foncé. Le but étant d'assurer une lisibilité et un contraste suffisant.

Noir



Fête
nationale
du Québec

Blanc



Fête
nationale
du Québec

Règles d'utilisation

Visibilité gouvernementale

La signature gouvernementale doit obligatoirement apparaître sur l'ensemble des outils de communication officiels liés à la fête nationale du Québec, qu'ils soient imprimés ou électroniques. Il est essentiel de la distinguer de la signature officielle de la fête nationale, puisqu'il s'agit d'une marque déposée qui ne peut en aucun cas être modifiée. Sa présence est requise sur tous les supports comme les communiqués de presse, affiches, dépliants, programmes, infographies, vidéos ou tout visuel diffusé sur les médias sociaux. La signature gouvernementale (version partenaire), telle que présentée ci-contre, est fournie à cette fin en version téléchargeable.

La signature de la fête nationale ne peut en aucun cas se substituer à la signature gouvernementale.

Certaines règles d'utilisation doivent être respectées. Elles sont détaillées à la page suivante.



Règles d'utilisation → Visibilité gouvernementale**Normes d'utilisation relatives
à la signature gouvernementale
(version partenaire)**

- Apposer la signature gouvernementale (version partenaire) dans le coin inférieur **gauche**, lorsque possible, et dans l'**espace réservé au logo**.
- **Aucune modification** ne doit être apportée à la signature gouvernementale.
- En aucun cas, la hauteur du drapeau **ne doit être inférieure à 5,5 mm**.

En partenariat avec :



- Une **zone de protection** exempte de texte ou de tout autre élément graphique est **obligatoire**. La largeur de cette zone de protection correspond à celle d'un rectangle étalon. Le rectangle étalon est l'un ou l'autre des quatre rectangles ornés d'une fleur de lys qui constituent le drapeau de la signature.



La version téléchargeable de la signature gouvernementale se trouve dans la section **Outils** du présent document.

Règles d'utilisation



Zone de protection

Pour assurer une mise en valeur convenable de la signature de la fête nationale, il faut toujours laisser autour de celle-ci une zone de protection exempte de texte ou de tout autre élément graphique. La largeur de cette zone de protection correspond à la largeur de la lettre Q de la signature.

Taille minimale

Pour assurer une lisibilité convenable de la signature, elle ne peut pas avoir une largeur inférieure à 25 millimètres.

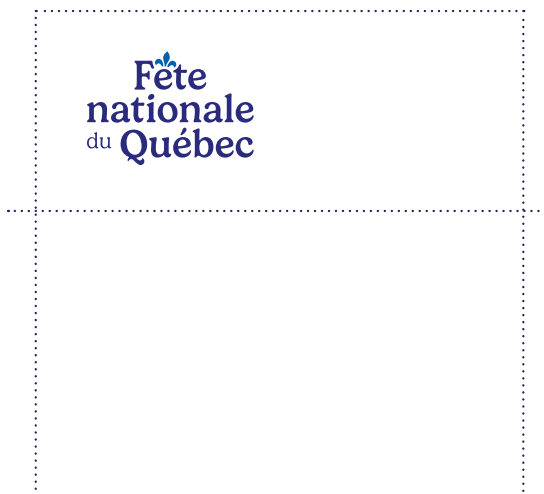
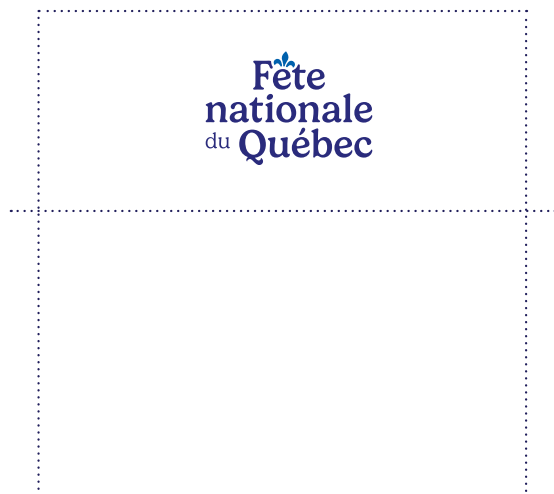
Règles d'utilisation



Positionnement

La signature doit toujours être placée de manière à assurer une visibilité optimale, soit au centre de la composition, centrée dans le premier tiers supérieur, ou placée à gauche. Aucun autre emplacement n'est permis.

D'autres informations sont présentées plus loin dans le document, à la section portant sur les règles de composition.



Utilisations incorrectes



Ne jamais mettre en oblique ni déformer la signature de quelque façon que ce soit.



Ne jamais changer les couleurs de la signature.



Ne jamais mettre un encadré blanc en dessous de la signature sur un fond de couleur.



Ne jamais retirer la fleur de lys de la signature.



Ne jamais ajouter d'effet à la signature.



Ne jamais mettre la signature en ligne de contour.

Territoire visuel

Couleurs

Nuances principales

Les bleus « Fleur de lys » et « Fête nationale » sont les deux couleurs principales. Elles sont utilisées pour la signature visuelle, la typographie et les éléments qui doivent être mis en évidence.

La couleur des codes inscrits ci-contre indique également la couleur recommandée pour le corps du texte sur le fond donné.

Bleu « Fleur de lys »

C : 100
M : 56
Y : 0
K : 0

R : 0
V : 107
B : 182

Hex : 006bb6

PMS : 293CP

Bleu « Fête nationale »

C : 100
M : 95
Y : 2
K : 10

R : 38
V : 50
B : 135

Hex : 263287

PMS : 2748CP

Couleurs

Nuances secondaires

Les couleurs secondaires sont complémentaires aux couleurs principales. Il s'agit d'une palette restreinte de trois nuances de bleu.

La couleur des codes inscrits ci-contre indique également la couleur recommandée pour le corps du texte sur le fond donné.

Toute autre couleur est interdite.

Bleu foncé

C : 100	R : 32	Hex : 201e5b
M : 95	V : 30	
Y : 4	B : 91	PMS : 2757CP
K : 42		

Bleu vibrant

C : 86	R : 0	Hex : 00aae7
M : 8	V : 170	
Y : 0	B : 231	PMS : 299CP
K : 0		

Bleu clair

C : 38	R : 150	Hex : 96d1f2
M : 4	V : 209	
Y : 0	B : 242	PMS : 291CP
K : 0		

Couleurs

Combinaisons
de couleurs

Pour assurer l'accessibilité des visuels, soit leur lisibilité et leur utilisabilité par des personnes ayant des limitations sensorielles, cognitives ou motrices, des combinaisons de couleurs offrant des ratios de contraste adéquats ont été établies.

Les variations suivantes peuvent être utilisées conjointement. Toute autre combinaison est interdite.

Fête nationale	• Texte Bleu « Fête nationale » • Fond Bleu clair
Fête nationale	• Texte Bleu foncé • Fond Bleu clair
Fête nationale	• Texte Bleu clair • Fond Bleu « Fête nationale »
Fête nationale	• Texte Bleu clair • Fond Bleu foncé
Fête nationale	• Texte Bleu vibrant • Fond Bleu foncé

Typographies

La police de caractères principale est Gelica.

Elle a été choisie pour la conception de la signature en raison de ses formes arrondies, qui appellent à l’inclusion, à la convivialité et au caractère festif de la fête nationale du Québec. Ses empattements apportent, quant à eux, une touche classique, symbolisant la commémoration. Gelica se distingue par son équilibre entre modernité et tradition, offrant une excellente lisibilité tout en conférant une identité visuelle distinctive et harmonieuse.

C’est une police [Adobe](#) qui est payante. Elle peut être utilisée pour les **titres** ou les informations à mettre en **évidence** uniquement.

L’utilisation de cette police **n’est pas obligatoire**. La typographie de rechange est **Lato**. Elle est présentée à la page suivante.

ExtraLight	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Light	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Italic	<i>abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789</i>
Regular	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Medium	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
SemiBold	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Bold	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Black	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789

Typographies

La police de caractères complémentaire est Lato.

Elle a été choisie pour ses qualités de neutralité et de lisibilité. Son design sans empattement, moderne et épuré, assure une excellente clarté à l'écran comme à l'impression, ce qui en fait un choix idéal pour les contenus informatifs et les textes courants. Lato se distingue par ses proportions équilibrées et ses courbes légèrement arrondies et s'harmonise parfaitement avec Gelica.

C'est une police [Google](#). Elle peut être utilisée pour les titres et le texte courant.

Aucune autre typographie ne peut être utilisée. Vous pouvez utiliser soit la police **Gelica**, la police **Lato** ou une combinaison des deux.

Thin	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Light	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Italic	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Regular	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Bold	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789
Black	abcdefghijklmnopqrstuvwxyz ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ 123456789

Arrière-plan

Un dégradé, allant du blanc au bleu vibrant, a été conçu pour instaurer une atmosphère lumineuse et légère, mettant en valeur l'ensemble de la composition visuelle.

À ce fond, un effet de lumière est ensuite superposé pour évoquer le caractère festif, pétillant et joyeux de la fête nationale du Québec.

Cet arrière-plan est **obligatoire** et doit être utilisé dans tous les visuels officiels de la fête nationale du Québec.



Texture

La texture graphique s'inspire de l'énergie d'une foule joyeuse et unie. Composée d'une mosaïque de formes abstraites en tonalités de bleu, elle évoque le rassemblement, la solidarité et la diversité qui caractérisent notre culture.

Sa composition vibrante traduit un esprit festif et une fierté collective, tout en demeurant suffisamment subtile pour soutenir l'ensemble de l'identité visuelle sans la surcharger.



Règles de composition

Zone de contenu et marges de sécurité

Pour assurer une lisibilité optimale, la signature ainsi que les informations essentielles doivent être placées dans la zone la plus claire du visuel. En fonction du volume d'informations à intégrer, la texture et l'ombrage peuvent être ajustés et remplacés pour agrandir cette zone.

Il est également impératif de conserver une marge de sécurité, sans contenu, tout autour du visuel.



Règles de composition

Positionnement de la texture

La texture peut être ajustée pour soutenir la mise en page et mettre en valeur les éléments clés du visuel. Toutefois, son utilisation doit obligatoirement respecter l'une des deux compositions autorisées :

Composition horizontale



Composition en V



Règles de composition → Positionnement de la texture

Composition horizontale

Application de la texture dans la partie inférieure du visuel. La texture peut occuper jusqu'à un tiers, voire la moitié de la hauteur totale, selon le format et la mise en page.

Exemple 1



Exemple 2



Règles de composition → Positionnement de la texture

Composition en V

Application de la texture pour créer un effet d'encadrement. La texture peut être complète ou partielle.

Composition complète

Application de la texture à gauche et à droite du visuel pour créer une ouverture centrale.

Exemple 1



Exemple 2



Composition partielle

Application de la texture sur un seul côté, générant un effet directionnel plus subtil.

Exemple 1



Exemple 2



Règles de composition

Zone de logos

Tous les logos (gouvernementaux, des mandataires ou de leurs partenaires) doivent être placés dans la zone comportant la texture et être utilisés en **version blanche**.

Un ombrage bleu « Fête nationale » doit **obligatoirement** être appliqué en dessous. C'est l'**ombrage** qui détermine la **zone de logos**. Toutefois, lorsque plusieurs logos doivent être intégrés, la hauteur de l'ombrage et la composition de la texture peuvent être adaptées pour maintenir une lisibilité optimale.

Signature gouvernementale

La signature gouvernementale (version partenaire) doit, lorsque possible, être apposée dans le **coin inférieur gauche**. Elle ne peut toutefois pas être placée trop près de la signature de la fête nationale, qui doit bénéficier d'un espace de dégagement suffisant.



Règles de composition → Zone de logos

Logo des mandataires

Il est possible pour le mandataire d'ajouter son logo dans la zone réservée à cet effet, soit dans la **zone de texture sur l'ombrage**. Il est recommandé de le placer au centre ou à droite. Le logo du mandataire doit être utilisé en **version blanche** uniquement, pour assurer un contraste suffisant.



Logos des partenaires

Des logos de partenaires des mandataires ou des comités organisateurs locaux peuvent être insérés, le cas échéant. Comme pour le logo du mandataire, ils doivent être **placés dans la zone de texture sur l'ombrage**, en **version blanche**. De plus, ils doivent avoir suffisamment d'espace entre eux pour permettre une lisibilité et un contraste suffisants.

Enfin, il revient au mandataire ou au comité organisateur local de s'assurer que les logos de ses partenaires respectent les règles d'utilisation graphique qui leur sont propres (taille minimale, dégagement requis, positionnement par rapport aux logos d'autres partenaires). Ceci ne doit toutefois pas être en conflit avec **les règles de composition du présent guide**, qui **ont préséance**.



Photographies

L'intégration de photographies dans des cercles ou des formes arrondies est fortement recommandée. Cette approche capte naturellement l'attention, oriente le regard vers les éléments clés et renforce le sentiment de communauté et d'unité. Les contours arrondis suggèrent également douceur et accessibilité, apportant une dimension chaleureuse et inclusive à l'ensemble des visuels.

Le Ministère recommande de sélectionner les photographies avec soin, afin de bien représenter l'esprit festif, rassembleur et apolitique de la fête nationale. Une attention particulière doit être apportée aux questions de droits moraux. En effet, il est de la responsabilité du mandataire ou du comité organisateur d'obtenir les droits de diffusion de toutes ses photographies avant leur publication et d'en créditer l'auteur ou l'autrice. Il est également possible d'acheter une licence commerciale sur une banque d'images professionnelles conçues pour un usage éditorial ou promotionnel. Dans ce cas, les exigences spécifiques sont précisées selon le type de licence. Également, le site [bonjour Québec](#) permet l'utilisation gratuite de plus de 10 000 photographies professionnelles prises au Québec. L'utilisation de ces photographies est restreinte à des fins promotionnelles du Québec.



Applications graphiques

Affiche



Médias sociaux



Publicité Web



Gif animé de 2 images



Programmation

Le Ministère met à la disposition des mandataires régionaux et comités organisateurs locaux, des gabarits Word à remplir avec les informations relatives à leur programmation respective. Une fois que le document a été rempli, il peut être enregistré en format PDF puis, au besoin, être exporté en image. De plus, des gabarits Adobe sont fournis pour les équipes qui disposent de ressources en graphisme. Ils se trouvent dans la section Outils.



Pièges à éviter et bonnes pratiques

Le respect des règles d'utilisation des éléments de l'écosystème visuel est essentiel pour assurer une harmonie et une cohérence entre les actions de communication sur l'ensemble du territoire. Ainsi, voici quelques erreurs courantes et pièges à éviter.

1. **Contraste insuffisant et/ou absence d'ombrage, compromettant la lisibilité et la visibilité de l'information et des signatures.**

Exemple 1



Pièges à éviter et bonnes pratiques

2. Absence de la signature gouvernementale
3. Modification, altération ou déformation de l'identité visuelle et/ou de la signature gouvernementale

Exemples 2 et 3



Pièges à éviter et bonnes pratiques

4. Usage de couleurs ou de typographies non conformes à la palette et aux polices autorisées.

Exemple 4



- ❌ **Utilisation de la typographie Roboto**
Non conforme aux typographies autorisées
- ❌ **Utilisation de la typographie Bely Display**
Non conforme aux typographies autorisées
- ❌ **Utilisation de l'orange comme couleur accent**
Non conforme à la palette de couleurs autorisée

5. Utilisation partielle de l'identité visuelle

Exemple 5



- ❌ **Utilisation d'éléments externes non autorisés**
Utilisation partielle de l'identité visuelle

Pièges à éviter et bonnes pratiques

Dans une optique d'amélioration continue et afin d'offrir un soutien adéquat aux mandataires régionaux, ainsi que de leur permettre d'assurer ce même soutien aux comités organisateurs locaux, nous rappelons que le présent Guide est un outil d'accompagnement le plus précis possible, mais que le Ministère est bien sûr disposé à répondre aux questions ou aux demandes de précisions concernant l'écosystème visuel de la fête nationale. Le Ministère peut offrir un accompagnement et des conseils, au besoin.

En appliquant correctement les normes, chacun contribue à renforcer la portée, la crédibilité et l'uniformité des communications entourant la fête nationale du Québec.

Voici des exemples de **réalisations de 2025** qui illustrent une mise en **application réussie** de notre image de marque :



Illustration



Une illustration originale, distincte à chaque édition de la fête nationale du Québec, est créée par une ou un artiste québécois, afin d'accompagner la campagne publicitaire officielle. Cette œuvre vient compléter et enrichir l'identité visuelle existante, tout en incarnant l'esprit rassembleur, inclusif et festif de la fête nationale. Elle représente à la fois un moment de célébration et de fierté pour tous les Québécois et toutes les Québécoises, une identité collective ouverte et vivante, enracinée dans de fortes traditions culturelles, ce qui est également incarné et symbolisé à travers le travail créatif de l'illustration.

Il est à noter que les mandataires n'ont pas l'obligation d'utiliser l'illustration, mais le Ministère met cette dernière à leur disposition pour ceux qui souhaitent en faire usage. Le cas échéant, pour préserver l'intégrité artistique de l'œuvre et puisqu'**elle ne doit en aucun cas être altérée, modifiée, découpée ni réinterprétée, l'utilisation de l'illustration officielle est limitée aux formats autorisés suivants**, à des fins d'impression :

- affiche 11 x 17;
- affiche 18 x 26;
- affiche 18 x 24;
- affiche 24 x 36.

Ou dans les formats Web suivants, à des fins publicitaires :

- 300 x 600 (publicité web);
- 1080 x 1080 (Facebook, X et LinkedIn);
- 1440 x 1080 (Instagram).

Toute utilisation hors de ces formats, ou impliquant une modification de l'œuvre, n'est pas autorisée. Les formats téléchargeables sont disponibles dans la section **Outils** du présent document.



Communications officielles

Médias sociaux

Les comptes du Ministère (Facebook, LinkedIn et Instagram) sont les comptes officiels de diffusion d'information en lien avec la fête nationale du Québec sur les médias sociaux. Les mandataires et les organisateurs locaux sont fortement encouragés à suivre, autant que possible, les comptes du Ministère et à collaborer avec ce dernier pour assurer une couverture harmonieuse et exhaustive des festivités sur les médias sociaux. Pour ce faire, un calendrier de publication est fourni aux mandataires, pour que ces derniers soient en mesure de connaître à l'avance les publications à venir, notamment en lien avec leurs fêtes régionales respectives.

Il est également demandé aux mandataires de fournir leur propre calendrier de publication sur les médias sociaux. Ce calendrier doit inclure au minimum deux publications associées directement au partenariat avec le gouvernement du Québec, avec la mention « En partenariat avec ».

Sur chaque publication en lien avec la fête nationale, il est demandé d'identifier le **@MCCQuébec** et d'utiliser le mot-clic **#FêteNationale**.



Porte-parole

Le ou la porte-parole agit comme porte-étendard de la fête nationale du Québec. Il ou elle en fait la promotion à l'échelle du territoire. C'est un rôle stratégique qui permet de maximiser la visibilité, d'attirer le public et d'assurer une cohérence dans les messages. Comme pour toutes les publications dans les médias sociaux du Ministère, les mandataires et les organisateurs locaux sont invités à partager celles en lien avec le ou la porte-parole lorsque cela est possible, avec les identifications et mots-clics appropriés (@MCCQuébec, #FêteNationale).

Thème commémoratif

Toutes les informations concernant le thème commémoratif et son application sont réunies dans le document d'[informations relatives au thème commémoratif](#). Les questions en lien avec le thème peuvent adressées directement à fetenationale@mcc.gouv.qc.ca.

Relations publiques

Il revient au ministre de la Culture et des Communications d'annoncer en premier les festivités nationales. Les mandataires peuvent ensuite procéder au lancement de leur programmation régionale, en respectant un délai minimal de 24 heures suivant le lancement national. Dans un souci de coordination efficace, ils doivent également transmettre au Ministère toute information (par exemple : date, heure, lieu, scénario, autres dignitaires présents, etc.) relative à leur lancement afin d'éviter que plusieurs annonces aient lieu simultanément.

Les mandataires doivent offrir au ministre, ou à sa représentante ou son représentant, la possibilité de prendre part à leurs événements publics en lien avec la fête nationale du Québec. L'invitation doit être envoyée au cabinet du ministre à l'adresse ministre@mcc.gouv.qc.ca. L'adresse com-fn@mcc.gouv.qc.ca peut également être placée en copie conforme du courriel. Enfin, toute cérémonie officielle liée à la fête nationale doit être communiquée au ministre dans un délai minimal de 10 jours ouvrables avant la cérémonie, pour permettre la participation du ministre ou de sa représentante ou son représentant.

Le Ministère met à la disposition des mandataires régionaux un modèle de communiqué de presse à remplir avec les informations relatives à leurs festivités. Celui-ci se trouve dans la section **Outils**.

Site Web

Le site Web Québec.ca/FêteNationale rassemble l'ensemble des activités organisées ainsi que les informations relatives aux célébrations nationales à Montréal et à Québec. Une approche marketing de canalisation Web (*drive to web*) doit être priorisée pour générer des visites sur le site Web, dans toutes les communications et les publicités. Cette approche consiste à diffuser du matériel de promotion ou de la publicité dont le contenu vise à inciter le public à se diriger vers le site Web de la fête nationale du Québec.



Outils

Trousse

Matériel graphique

[Fichiers sources](#) (à l'usage de graphistes ou d'infographes)

[Gabarits pour la programmation](#)

[Illustration annuelle](#) (non-modifiable)

[Identité visuelle](#)

[Signature gouvernementale](#) (logo Québec partenaire)

[Visuels téléchargeables pour l'affichage et l'impression](#)

[Visuels téléchargeables pour le Web et les médias sociaux](#)

Outils

Calendrier des publications médias sociaux du Ministère (à venir)

[Modèle de communiqué de presse](#)

Les comités organisateurs de la fête nationale peuvent télécharger le matériel graphique en format vectoriel ainsi que les fichiers sources à partir du [dossier de partage](#). Un mot de passe est requis: **Trousse-FeteNationale-2026**.

Approbations et contact

Tous les éléments de communication en lien avec les fêtes régionales doivent être envoyés au Ministère pour approbation, dans un délai minimal de 10 jours ouvrables avant leur diffusion.

Les mandataires s'engagent à ne pas utiliser le nom ni l'identification visuelle de la fête nationale et du gouvernement du Québec sans avoir préalablement obtenu l'**approbation du Ministère**. Ils s'engagent également à jouer ce rôle auprès des comités organisateurs de leur région et à assurer de la bonne utilisation de l'identité visuelle de la fête nationale, du respect des règles d'utilisation des éléments de l'écosystème visuel et de la signature gouvernementale. En cas de doute, le Ministère peut offrir un accompagnement et des conseils, en fonction des besoins des mandataires.

Pour toute question concernant les communications, merci d'adresser votre courriel à com-fn@mcc.gouv.qc.ca. Le Ministère vous répondra dans un délai de **cinq jours ouvrables**.

